

## COMPTE RENDU DE REUNION

# Commission extra-municipale n°11

<b>Auteur</b>	JM Joel Marseille
<b>Titre et version</b>	Commission extra-municipale : CR11-CEM-19-05-22
<b>Date</b>	19-05-22 de 20h à 22h30
<b>Lieu de la réunion</b>	Mairie de Tencin

Destinataires : [CEM@tencin.fr](mailto:CEM@tencin.fr)

### Présents

**Citoyen.ne.s** : V. Chapuis ; Ch. Danet ; J. Eymin-Petot ; R. Goudissard ; A.F. Jannot ; S. Merendet ; L. Vieira.

**Élu.e.s** : J. Marseille ; A.M. Renaud.

**Excusé.e.s** : Y. Corbalan ; S. Benevelli ; Ch. Decaix-Combes ; M. Estela ; L. Félix ; F. Fister ; V. Gauthier-Sestier ; M. Guillen ; F. Kaddachi ; C. Lescure ; M. Mazza ; F. Stefani.



## HISTORIQUE ET CONTEXTE

Un engagement de campagne pour impliquer citoyenneté et démocratie

- Engagement du programme électoral Tencin 2020



- Mesure 29 du pacte pour la transition



« Créer une commission **extra-municipale du temps long** pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets de la commune avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme »

 <p>MAIRIE DE <b>TENCIN</b> ISÈRE 38570</p>	<p>CR de réunion</p>	<p>Commission extra- municipale</p>
---	----------------------	---

## 1 OBJECTIF DE LA REUNION

- Approuver le compte-rendu de la CEM-TL du 28-03-22
- Organiser la réunion sur la méthanisation
- Avancer sur le dossier des incivilités
- Communiquer quelques informations


## 2 RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL

- Approbation compte-rendu CR10 du 28-03-22.
- Réunion méthanisation : quelle organisation ?
- Incivilités : quelles pistes d'action ?
- Réouverture de la halte-ferroviaire de Tencin : un enjeu du temps long ?
- Démission d'un membre de la CEM et appel à candidature.
- Divers

## 3 Sujets abordés réellement en réunion

### 3.1 *Approbation compte-rendu CR10 du 28-03-22*

Une modification est apporté dans la rédaction du § 3.5 c) : « Ces émanations **seraient** provoquées, en partie, par l'épandage de fientes de poules sous les parcelles de noyers et parfois à proximité des maisons. Epandage effectué dès le 16/3 et non enfoui à ce jour, soit le 28/3. **Ces éléments sont à vérifier et à compléter** »  
L'ensemble du CR10 du 10/2/22 est approuvé.

 <p>MAIRIE DE <b>TENCIN</b> ISÈRE 38570</p>	<p>CR de réunion</p>	<p>Commission extra- municipale</p>
---	----------------------	---

### 3.2 Réunion sur la méthanisation devant le Conseil municipal.

- Un échange débute sur l'importance de la problématique de l'eau en lien conflictuel avec la technologie de la méthanisation : dans le contexte de sécheresse, des doutes sont évoqués sur les capacités à obtenir les volumes d'intrants nécessaire en CIVE, et par conséquent on peut craindre la tentation ou l'obligation de les compléter avec des cultures principales. De plus les pollutions des nappes phréatiques pourraient fragiliser les réserves en eau. A ce propos est posée la question de l'approvisionnement de la commune. Il est rappelé qu'actuellement l'eau potable est issue de captage situés en altitude (Vigne close à la hauteur de Vautravers et de forages situés au-dessus de Theys) Les sources d'approvisionnement sont actuellement suffisantes pour les besoins des habitants.
- L'organisation de la réunion-débat sur la méthanisation pourrait être la suivante :

#### 1) Les axes des interventions

Pour l'une des parties, un universitaire du CSNM interviendrait en visio. Un autre pourrait être là en présentiel.

Nous souhaitons une parité stricte entre les interventions à charge et à décharge. L'autre partie serait représentée par l'ADEME (éventuellement complétée par un intervenant de la chambre d'agriculture)

L'ADEME présentera le procédé physico-chimique de la méthanisation ainsi que les aspects réglementaires : contrôles des installations (notamment celles soumises au régime de déclaration) des épandages, dernières mises à jour des AMPG...


Voire des compléments laissés à son appréciation.

Voici la liste des points que nous souhaitons voir abordés lors du débat, notamment par le CSNM :

- Neutralité carbone de l'ensemble du cycle de la méthanisation ? (peut-on parler de « bio »gaz/ « bio »méthane)
- Quels risques de pollution ? (effet des gaz toxiques et dangereux, brûlage en torchère de H2S et fuites de GES)
- Accidentologie et dangers ?
- Incidence sur le modèle agricole ? (concurrence entre les cultures, répercussions sur le foncier,..)
- La problématique des digestats ? (teneur en carbone organique des sols, ..)

Nous pensons qu'une intervention de l'ADEME/Chambre d'agriculture de 45 min, suivie d'une intervention du CSNM de 45 min, et en conclusion un temps de questions-réponses de 45 min seraient suffisants afin de maintenir l'attention de l'auditoire.

#### 2) Créneaux horaires

	<b>CR de réunion</b>	<b>Commission extra-municipale</b>
--	----------------------	------------------------------------

Le CSNM nous avait indiqué préférer des créneaux en journée. Possibles par exemple le mercredi après-midi;

Nos collègues du Conseil municipal sont salarié.e.s pour un certain nombre.

Aussi afin de trouver un compromis raisonnable nous proposerons les créneaux suivants

- 18h - 20h15 ?

- 17h30 - 19h45 ?

- 17h - 19h15 ?

### 3) Date de la réunion

Sur ce point nous nous allons contacter les différents intervenants afin de programmer une réunion dans le courant du mois de juin.

### 4) Logistique

Pour assurer une bonne synchronisation des interventions en présentiel et en distanciel, nous avons besoin de vérifier la mise à disposition d'un matériel correct.


V. Gauthier-Sestier et Martin Mazza ont proposé de mettre à disposition une « pieuvre » adaptée.

### 3.3 Incivilités : quelles pistes d'action ?

- Après un tour de table, la commission souhaite diffuser par le biais du bulletin municipal les recommandations qui avaient été émises par la gendarmerie lors de notre rencontre du 10 février dernier (voir CR n°9)  
Nous rédigerons un avis à la population dans le prochain bulletin.
- La question est posée de l'utilité d'un ou plusieurs médiateurs qui pourraient intervenir afin de travailler avec les jeunes sur les formes d'incivilités.
- Une remarque est faite quant à la validité des arrêtés municipaux qui interdisent la consommation d'alcool sur la voie publique. Une vérification sera faite par les élus.

### 3.4 Réouverture de la halte-ferroviaire de Tencin : un enjeu du temps long ?

- Un groupe de travail constitué d'él.u.e.s des communes de La Terrasse et de Tencin s'est réuni à deux reprises afin de peser pour accélérer la réouverture d'une halte ferroviaire à Tencin. (Voir l'article du Dauphiné libéré en pièce-jointe)
- Cette réouverture est actuellement prévue à l'horizon 2035. Nous pensons que les enjeux de transition écologique d'une part et les problèmes aigus de transport induits par les déplacements pendulaires entre notre territoire et la métropole grenobloise exigent une ouverture bien plus précoce.

 <p>MAIRIE DE <b>TENCIN</b> ISÈRE 38570</p>	<p>CR de réunion</p>	<p>Commission extra- municipale</p>
---	----------------------	---

- Dès à présent des contacts sont en cours et vont être approfondis avec les acteurs qui pilotent le transport ferroviaire dans le Grésivaudan et la Métro.
- Il s'agit bel et bien d'un enjeu du temps long qui correspond aux problématiques dont traite la CEM et qu'elle pourrait investir, le moment venu, lorsque la participation et la mobilisation citoyenne seront un levier nécessaire pour faire avancer ce dossier.

### 3.5 Divers

#### a) Une armoire à livre ?

- Proposition est faite d'installer une armoire à livre sur le territoire de la commune.
- Il est rappelé que cette idée a été proposée lors d'une visite du hameau de Vautravers dans le cadre de l'opération « Village fleuri ».
- Enfin, les adolescent.e.s qui fréquentent l'Espace Ado de l'ALSH construisent actuellement un abri pour laisser à disposition des livres usagés. L'armoire serait située dans la plaine de jeux Pré Sec, à proximité du nouveau local associatif.

#### b) Le projet Cœur de village : où en sommes-nous ?

- Des membres de la commission interrogent les élus sur l'avancement du projet « Cœur de village »
- Certains s'étonnent de l'absence de rendu, suite à la dernière réunion de concertation au cours de laquelle deux groupes de travail avaient réfléchi sur plusieurs scénarii.
- Les élus rappellent que les deux temps de concertation (déambulation et travail en groupes) avaient pour objectif de consulter les riverains et les habitants intéressés afin de recueillir leurs idées et leurs suggestions au stade de l'avant-projet. Mais que la décision et le choix entre les scénarii revenaient aux élus.
- Il est précisé qu'une réunion publique sera programmée à l'automne afin de présenter le projet retenu, lorsque les différents acteurs (Architectes des bâtiments de France, Département, maître d'œuvre) auront rendu leurs avis.